



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Archives de France

Question écrite n° 18362

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de lui indiquer à quelle date remonte, avant celle qui vient d'avoir lieu, la dernière nomination à la tête des Archives nationales d'un directeur qui ne soit ni historien ni chartiste (ou les deux à la fois).

Texte de la réponse

Le poste de directeur des archives de France, poste de directeur d'administration centrale, constitue une fonction à la discrétion du Gouvernement qui peut, conformément aux règles traditionnelles du droit public français, le pourvoir selon sa propre appréciation, et n'a aucune obligation d'y nommer une personne issue d'un corps spécifique de l'administration ou détenant des titres universitaires particuliers, sous la seule réserve que l'intéressé remplisse les conditions de nomination aux emplois publics. Ce point rappelé, il est indiqué à l'honorable parlementaire que ce n'est qu'en 1888 qu'a été nommé le premier directeur des archives de France chartiste, Gustave Servois. A son départ, en 1902, un non-chartiste a été à nouveau nommé, Emile Dejean. Après le départ de M. Dejean en 1913 et jusqu'en 1998, les dix directeurs qui se sont succédé étaient tous issus de l'Ecole des chartes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18362

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1998, page 4522

Réponse publiée le : 12 octobre 1998, page 5540